

BULLETIN D'INSCRIPTION

LES ATELIERS DU FIL DE SOI

31 JANVIER 2027 – JOURNÉE IMMERSIVE

A retourner par mail ou bien par courrier à

Isabelle Thévenet

10 rue du Docteur Roux – 75015 Paris

Nom :

Prénom :

Tél. portable :

E-mail :

Date de naissance :

Adresse :

S'INSCRIT À LA JOURNÉE IMMERSIVE DU DIMANCHE 31 JANVIER 2027 10H-18H

☐ EN SALLE – Épidaure, 40 rue Quincampoix, métro Châtelet-Les-Halles

☐ SUR ZOOM

☐ VERSE LA SOMME DE (€) :(voir détails des tarifs en page suivante)

☐ PAR VIREMENT

☐ PAR CHÈQUE À L'ORDRE D'ISABELLE THÉVENET

☐ A PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION
CI-APRÈS ET LES ACCEPTE

DATE :

SIGNATURE :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

TARIFS

En salle

Tarif Standard	149€
Tarif « Early Bird »	129€ pour toute inscription avant le 15 décembre
Nombre de places	
Early Bird limité	

Sur Zoom

Tarif Standard	129€
Tarif « Early Bird »	109€ pour toute inscription avant le 15 décembre
Nombre de places	
Early Bird limité	

Les tarifs en présentiel (Standard et Early Bird) incluent les pauses (boissons chaudes et douceurs).
Le repas, partagé ensemble (en présentiel et sur Zoom), n'est en revanche pas compris.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Pour s'inscrire, sous réserve du nombre de places disponibles, merci de me retourner ce bulletin dûment complété et signé, accompagné du règlement, par mail ou par courrier à :

Isabelle Thévenet, 10 rue du Docteur Roux, 75015 Paris

Le règlement peut s'effectuer par virement ou par chèque.
Les chèques sont alors à libeller à l'ordre d'Isabelle Thévenet.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être effectuée par écrit.

Conditions applicables pour le Tarif Standard

Le tarif Standard offre les conditions les plus souples d'annulation.

- Remboursement intégral pour toute annulation jusqu'au 31 décembre 2026
- Remboursement de 50% pour toute annulation avant le 15 janvier 2027
- Pas de remboursement en cas d'annulation au-delà du 15 janvier 2027, mais possibilité de céder sa place après accord des animatrices

Conditions applicables pour le Tarif Early Bird

Le tarif Early Bird est un tarif préférentiel proposé pendant une période limitée

- Remboursement intégral pour toute annulation jusqu'au 15 novembre 2026
- Remboursement de 50% pour toute annulation avant le 31 décembre 2026
- Pas de remboursement en cas d'annulation au-delà du 31 décembre 2026, mais possibilité de céder sa place après accord des animatrices

Annulation par les animatrices : remboursement intégral

[Consulter les Conditions Générales de Vente en ligne](#)